CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
CENTRE D'ACCUEIL THERAPEUTIQUE A TEMPS PARTIEL
HOPITAL DE JOUR
« LES LUCIOLES »

3 Rue Anselme LACADE - 65100 LOURDES
Secrétariat : 05.62.99.55.40

Le CMP est ouvert à tous les enfants et adolescents de 0 à 18 ans qui rencontrent des difficultés psychologiques.
Le CATTP est ouvert sur prescription médicale les : lundi, mardi, mercredi et vendredi pour des enfants de 6-12 ans.
L'hôpital de jour est ouvert tous les matins sur prescription médicale pour des enfants de 3-6 ans souffrant de troubles psychologiques.

Cette structure multiple est au cœur du maillage territorial de la vallée des gaves pour les soins pédopsychiatriques

LES MISSIONS

Les principales missions du CMP/ CATTP/ HDJ reposent sur :

- La contribution à l'amélioration des conditions de développement psychoaffectif et intellectuel des enfants et adolescents
- Le traitement précoce des troubles d'ordre psychopathologique des enfants et adolescents
- La prévention et la prise en considération des risques évolutifs des troubles à plus long terme et leurs conséquences

LES OBJECTIFS DE SOINS

- Evaluation précoce des troubles des enfants et adolescents
- Adhésion parentale à la nécessité de soins pour leur enfant
- Elaboration des indications et orientations thérapeutiques
- Elaboration de projets de soins
- Prise en charge des troubles liés à l'enfance et à l'adolescence

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- **Le CMP les Lucioles :** est un lieu de consultations et de soins pris en charge par la Sécurité Sociale. Les familles peuvent y accéder sans formalité administrative ni paiement et sans adressage de la part d'un Médecin.

- **Le CATTP les Lucioles** est un dispositif de prise en charge individuelle ou groupale proposé à l'enfant ou l'adolescent par l'équipe pluridisciplinaire et validé par le médecin responsable de la structure après l'accord parental.

- **L'Hôpital de jour les Lucioles** est un dispositif de prise en charge groupale et individuelle de la petite enfance permettant un projet de soin global pour l'enfant après prescription médicale et accord des parents.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les prises en charge se réalisent sous les formes suivantes :

- Les consultations médicales
- Les évaluations médicales, psychologiques, para médicales (infirmière et psychomotricienne) sociales et éducatives (Educatrice spécialisée et éducatrice jeunes enfants)
- Les psychothérapies individuelles
- Les prises en charge groupales
- Les prises en charge individuelles
- La coordination du parcours des enfants et adolescents (orientation hospitalisation, CATTP, Hôpitaux de Jour, Etablissements Médico-Sociaux, Education Nationale …)

L'Assistant social, en collaboration avec l'équipe et avec l'autorisation des parents, assure le lien avec les partenaires qui évoluent autour de l'enfant.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de professionnels issus de différentes catégories professionnelles :

- Médecin
- Cadre de santé
- Assistante-sociale
- Secrétaire médicale
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Infirmière
- Educatrice spécialisée
- Educatrice Jeunes enfants

Possibilité de conventionnement avec des orthophonistes pour les enfants suivis en hôpital de jour.

LES PARTENAIRES

La situation d'un enfant peut nous amener à travailler avec d'autres partenaires de proximité :

- Education nationale
- MDPH / ARS
- Aide Sociale à l'Enfance
- Etablissements médico-sociaux
- Rééducateurs libéraux
- Médecins généralistes
- Etablissements de soins

Conformément à la règlementation en vigueur, votre accord vous sera toujours demandé au préalable.

PLAN D'ACCES

« LES LUCIOLES »

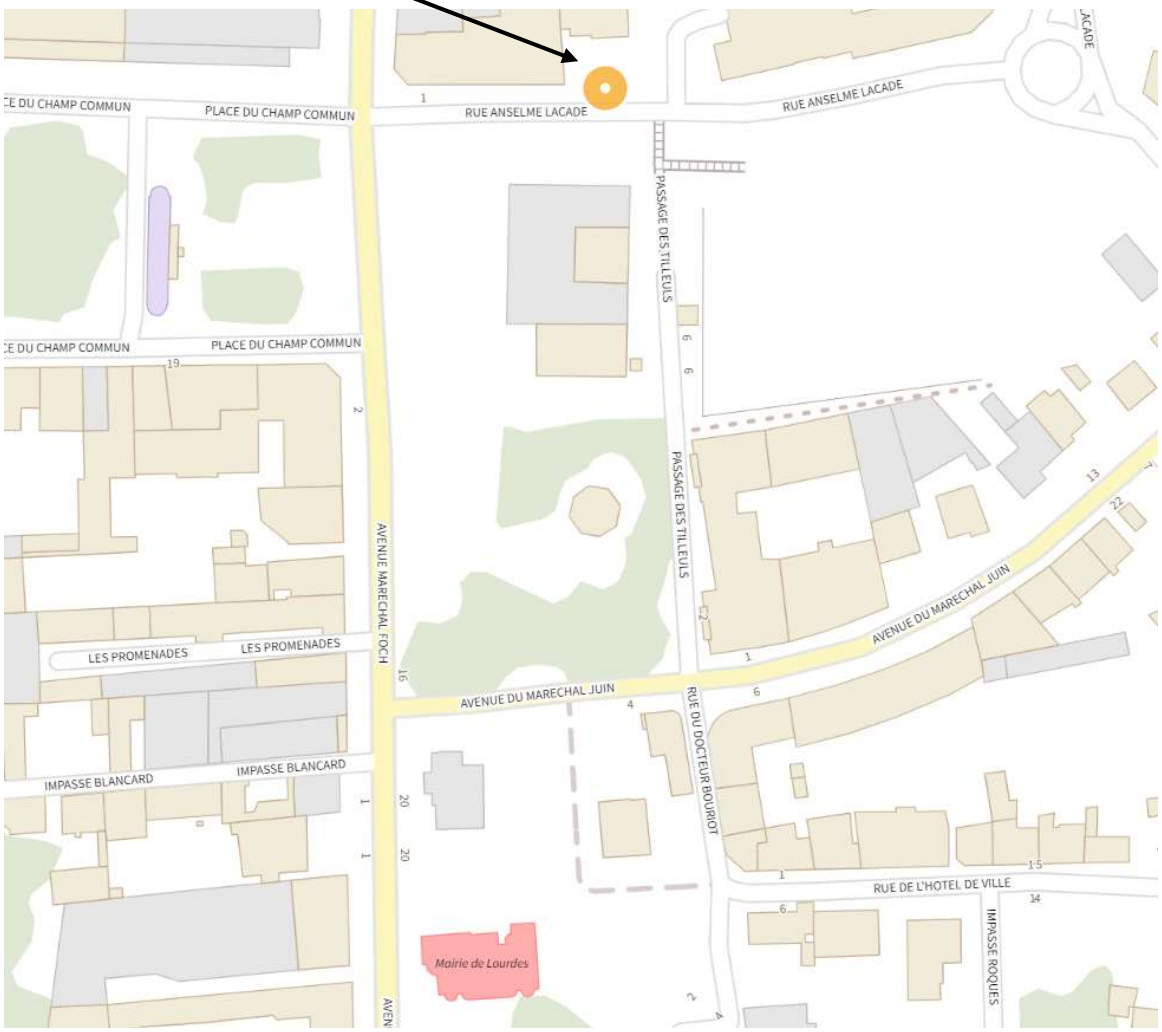

HOPITAUX DE LANNEMEZAN
644 route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN